05
12

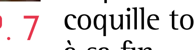
Journal de bord

DOSSIER

Les bains se mettent en quatre











EVENEMENT

Les carnavals de Dieppe prennent du volume P. 3

SOMMAIRE

Journal de bord de mai 2012

Ville de Dieppe

Directeur de la publication Sébastien Jumel
Rédaction en chef Antonio Garcia
Rédaction Pascal Luce, Pierre Leduc, Marie-Hélène Moudoumbou
Photographies Erwan Lesné (sauf mention)
Maquette Ludwig Malbranque, Samuel Gros
Conception graphique JBA/Hélène Laforêt **Impression** Imprimerie Dieppoise
Distribution Sonodi, 06 09 32 28 24. **Rédaction** 24, rue des Maillots, tél. 02 35 06 39 70
Régie publicitaire Magali Kenouze 06 07 37 06 50 / 02 35 06 61 42 / magali.kenouze@mairie-dieppe.fr.
Dépôt légal mai 2012 - (05-12) ISSN 1141-460X.



Sébastien Jumel entouré de Philippe Couturier, directeur du Centre hospitalier de Dieppe, et de Daniel Verger, conseiller municipal, lors d'une visite des nouvelles Urgences de l'hôpital le 19 avril.

Un service d'urgences ultra-moderne pour notre hôpital

Les urgences du centre hospitalier de Dieppe fonctionnent désormais dans des conditions optimales. C'est l'aboutissement de nombreux mois de lutte pour faire reconnaître la nécessité et obtenir les moyens d'agrandir cet important service de santé.

En 1996, sous l'impulsion de Christian Cuvilliez, alors maire de Dieppe et président du conseil d'administration de l'hôpital, une première tranche avait été menée pour permettre l'accueil de 20 000 patients.

Les besoins ont encore augmenté avec une moyenne de 100 patients chaque jour et la capacité d'accueil a cette fois été doublée avec un aménagement modernisé et de nouvelles procédures pour réduire les temps d'attente et mieux identifier les cas les plus sérieux.

Outre cet agrandissement, nos urgences disposeront très prochainement d'une hélistation, en cours d'achèvement, qui permettra d'acheminer les cas graves par voie aérienne.

Je suis fier, comme maire et président du conseil de surveillance de l'hôpital de Dieppe, d'avoir contribué à faire aboutir cet important dossier, qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation de notre établissement de santé, laquelle se poursuivra ces prochains mois avec la livraison du bâtiment de médecine ou encore la réhumanisation de Château-Michel.

Je me réjouis que notre centre hospitalier poursuive son développement. Cependant, notre territoire souffre de retards considérables pour répondre aux besoins de santé des habitants. L'Etat, malgré ce constat partagé par tous, continue de réduire les moyens –notamment humains – dans les établissements de santé.

La modernisation de notre hôpital n'est pas une fin en soi et n'aurait même aucune utilité sans l'engagement sans faille des personnels hospitaliers, à l'image du médecin urgentiste Franck Brasse, qui nous a quittés récemment, et à qui nous venons de rendre hommage.

Sachez que je continuerai de me battre pour préserver et consolider à Dieppe un service public de santé digne d'une ville qui compte et pèse dans l'aménagement du territoire de notre région, et pour que la carte Gold ne remplace jamais la carte Vitale.

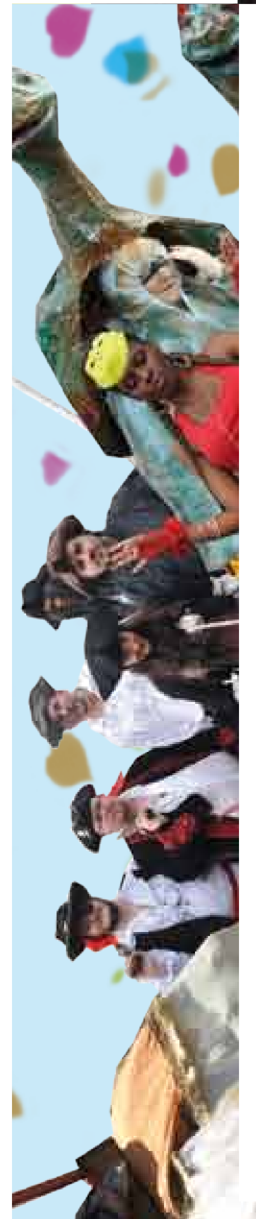
Sébastien Jumel ▸ maire de Dieppe, vice-président du Département



Certains gros volumes de l'an dernier, comme celui de la girafe, seront "détournés" puis brûlés.

Les carnavals de Dieppe prennent du volume

Les 23 et 26 mai, Dieppe se déguisera pour les Carnavals des enfants et des familles. Les défilés masqués et les corsos volumineux se feront sur le thème des "Voyages autour du monde".



Les Dieppois s'avancent masqués… Car dans la ville aux quatre ports, un carnaval en cache un autre ! En effet, Dieppe enchaînera le Carnaval des enfants, dont ce sera la 25e édition le mercredi 23 mai, avec celui des familles, pour sa deuxième tenue, le samedi 26 mai.

Cette année, la thématique commune des deux carnavals est celle des "Voyages autour du monde". Un thème à la fois large et fédérateur qui, selon Jean-Claude Bisotto, cheville ouvrière des deux fêtes, fait référence à l'histoire, à la vie portuaire ou encore aux voyages lointains réalisés par les grands marins. *« À Dieppe, tu n'as pas besoin d'expliquer le thème de la mer ! L'avantage de cette proposition ouverte, c'est que chacun peut se l'approprier comme il le souhaite. »*

Organisés de concert avec les habitants, via les centres sociaux ou les associations de quartier, les carnavals prendront du volume cette année, avec des chars insolites : avions, dirigeable, bateau, taxi-brousse… De quoi voyager dans les rues de Dieppe !

Le carnaval, un puzzle participatif

Côté déguisement, pas de restriction vestimentaire. Mais pour le grand public, qui n'a pas participé aux préparatifs, il est suggéré de revêtir des habits reprenant au moins deux des trois couleurs retenues pour les carnavals : jaune, rouge et vert.

Jusqu'aux dates des carnavals, les nombreuses structures participantes s'attèleront à peaufiner leurs créations de volumes, leurs idées de costumes ou d'animations. *« Le carnaval, c'est un immense puzzle organisé, mais où l'improvisation a sa place*, indique l'ex-directeur de la Maison Jacques-Prévert. *Ce qui est important, c'est la sécurité du public. Après, chacun a le droit de délirer, de s'amuser comme il le veut ! »*

Alors, les 23 et 26 mai, participez aux Carnavals : vous verrez, ça vaut le voyage ! ■ *Pierre Leduc*

Le parcours du Carnaval des enfants le 23 mai

Rendez-vous à 14h, sur le parvis de l'Hôtel de Ville avec spectacles et animations. **A 15h, départ du défilé** vers la rue Victor-Hugo puis passage au Puits-Salé, Grande rue, place Nationale, rue de l'Oranger, rue du 8 mai, boulevard de Gaulle, pour une arrivée au parc François-Mitterrand prévue aux alentours de 16h.
Un goûter y sera organisé, ainsi qu'un bal pour enfants aux sons du groupe Mambo Swing Tagada.

Le parcours du Carnaval des familles le 26 mai

Un pré-départ sera organisé vers 17h place Arpajou, à l'initiative des Citoyens du Pollet et des majorettes Les Dauphinoises. Ils descendront la Grande rue du Pollet, puis gagneront la fontaine du quai Henri IV, point de rassemblement général du Carnaval, via les ponts Colbert et Ango.
À 17h30, rassemblement du grand défilé avant un départ vers 18h selon le parcours suivant : Arcades de la Bourse, Grande rue, place Nationale, rue de la Boucherie, rue St-Jacques, place du Puits-Salé, de nouveau Grande rue et place Nationale pour finir la boucle. Ensuite, via la rue Duquesne et la traverse Dollard-Ménard, le cortège se rendra sur les pelouses de la plage pour le final, avec une partie festive (restauration et buvettes) en lien avec le tournoi international de rugby des Papys.



De nombreux participants !

De nombreuses structures et associations participent aux Carnavals. Pour les chars et défilés : Maison Jacques-Prévert, Maison des jeunes de Neuville, Mosaïque, Oxygène, centre de loisirs du Val Druel, Citoyens du Pollet, centre de loisirs ADDLE, CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile), Fodeno, Espace Georges Thurin (Arques-la-Bataille), Notre-dame-des-flots… Pour les animations et spectacles : clubs de majorettes des Dauphinoises, Shy'ms, Etoiles du Nord et Arlequines, Saltimbanques de l'impossible, Africa music, Harmonies cadets du Conservatoire Camille Saint-Saëns… Listes non exhaustives, d'autres structures pouvant encore se greffer à l'organisation des carnavals.



Les Jardins du partage cultivent leur image

Frédéric Dehais, Erick Soustre et Josiane Lachelier composent le nouveau bureau de l'association des Jardins du partage. Ils souhaitent embellir les parties communes du jardin partagé des Bruyères et l'ouvrir encore un peu plus vers l'extérieur. Déjà, les enfants de Prévert et du Petit-Prévert s'y initient au jardinage et des contacts sont pris avec l'épicerie solidaire "Le petit marché". Afin de mieux montrer le jardin au fil des saisons, ils aussi ont créé un site Internet (lesjardinsdupartage.jimdo.com) L'association projette également d'organiser une foire à tout le 7 juillet, place Aragon. Les bénéfices permettront d'acheter des outils plus performants. ■ *M.-H. M.*

La Ville crée des logements étudiants

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Dieppe propose à la location cinq logements étudiants à partir de septembre. Ces appartements sont situés à deux pas du centre ville de Dieppe, au cœur du quartier du Pollet, au sein de la Résidence pour personnes âgées Marcel-Paul.
Entièrement rénovés et équipés, ces logements de type T1, d'une superficie de 32 m², disposent d'une cuisinette et d'une salle de bain individuelle. La résidence bénéficie d'une connexion Wifi, d'un service de gardiennage et d'espaces de vie collectifs. Conventionnés, ces appartements ouvrent droit à l'Aide au logement. Le loyer moyen s'élève à 362 euros par mois, hors charges d'électricité et d'eau.
Pour accéder à ces locations, il faut posséder le statut d'étudiant ou être inscrit dans un établissement ou section d'établissement dont le régime d'études ouvre droit au bénéfice du régime de sécurité sociale "Etudiant". Les dossiers de demande sont à retirer en mairie auprès du service Logement, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Ils seront aussi téléchargeables sur dieppe.fr à partir du 15 mai. ■ *Pierre Leduc*

Débat sur l'accompagnement de fin de vie

Une soirée-débat sur l'accompagnement des personnes en fin de vie aura lieu salle annexe de la mairie de Dieppe, le 11 mai à 20h. Des membres de l'association Détente arc-en-ciel, qui recherche des bénévoles, seront présents pour parler du rôle de bénévole. Les personnes souhaitant s'investir dans cet accompagnement pourront se renseigner sur place..

Dieppe 1942-2012 la Mémoire et la Paix

Le 70e anniversaire de Jubilee, point d'orgue de l'année de la Mémoire, se veut avant tout un message de Paix transmis aux jeunes générations.

Pour le 70e anniversaire de l'Opération Jubilee, Dieppe se prépare à des commémorations qui iront bien au-delà du seul 19 août. Déjà, des rencontres intergénérationnelles ont été impulsées entre des jeunes et des Dieppois ayant vécu la seconde guerre mondiale. A partir de ce mois de mai, les actions vont maintenant s'enchaîner. Objectif : créer un événement à la dimension du respect dont les Dieppois font preuve à l'égard de ces jeunes soldats tombés sur les plages de notre région ce 19 août 1942.
Au-delà des cérémonies officielles programmées en mémoire des victimes de ce raid meurtier, une multitude d'initiatives seront organisées à travers toute la ville, jusqu'à l'automne : ateliers, expositions, parcours, fleurissement, installations éphémères, pavoisement de rues, publications exceptionelles, pique-niques, spectacles…
Et durant trois jours, du 14 au 16 août, un festival aux couleurs anglo-canadiennes, sur le front de mer, donnera à 2012 sa teinte d'année de la Mémoire.
L'image spécialement créée pour le 70e anniversaire du Raid par l'atelier graphique "Nous travaillons ensemble"– une feuille d'érable à l'intérieur de laquelle figure, stylisée, une colombe portant un rameau d'olivier en son bec – symbolise le message de paix et de fraternité que la Municipalité souhaite associer à ces commémorations. Elle accompagnera toute la programmation liée au 70e anniversaire du 19 août 1942.

Pascal Luce



Le Festival d'été : un nouvel événement

Nouveau rendez-vous de l'été dieppois, le Festival programmé les 14, 15 et 16 août se veut un trait d'union avec les festivités du 70e anniversaire du 19 août 1942. « *La première édition de ce festival a pour fil conducteur les Anglo-saxons et le Canada,* indique Frédéric Eloy, adjoint au maire en charge de la Culture. *Mais l'idée, c'est que ce rendez-vous conçu à l'attention des jeunes et des familles s'installe indépendamment des commémorations du 19 août !* »



Le concert de la québécoise Natasha St Pier, le 15 août au soir, constituera le temps fort du festival d'été.

Ouvert à la musique, au théâtre de rue, aux performances artistiques, dans un esprit de fraternité et de paix, avec l'appui du monde associatif, ce nouveau temps fort estival fait l'objet de grandes espérances. L'ambition est en effet d'établir un événement annuel aussi reconnu que d'autres grands festivals en France.

Présidentielle : le 1er tour à Dieppe

Au 1er tour de la Présidentielle, 76,72 % des 22 266 électeurs dieppois ont voté. Les 97,96 % de suffrages exprimés se répartissent comme suit :

- E. Joly, 282 voix (1,69 %)
- M. Le Pen, 3063 voix (18,31 %)
- N. Sarkozy, 3916 voix (23,4 %)
- J.L. Mélenchon, 3021 voix (18,05 %)
- P. Poutou, 194 voix (1,16 %)
- N. Arthaud, 151 voix (0,9 %)
- J. Cheminade, 39 voix (0,23%)
- F. Bayrou, 1145 voix (6,84 %)
- N. Dupont-Aignan, 251 voix (1,5%)
- F. Hollande, 4671 voix (27,91 %).

Élections : mode d'emploi

Pour le second tour de l'élection Présidentielle, le 6 mai, comme pour les Législatives, les 10 et 17 juin, les vingt-sept bureaux de vote de Dieppe seront ouverts de 8h à 18h. Pour voter, une pièce d'identité est indispensable. En cas d'empêchement le jour du scrutin, tout électeur dieppois peut donner procuration à une personne inscrite sur les listes électorales de la commune. S'adresser au Tribunal d'instance (02 35 84 13 08) ou à l'Hôtel de Police (02 32 14 49 00).

Café-chantier au Val Druel

Le 25 mai, un nouveau café-chantier permettra aux habitants d'échanger sur le projet Anru au Val Druel : nouveaux équipements de quartier, aménagement des espaces extérieurs, résidentialisation, création de nouvelles aires de jeux… Rendez-vous à partir de 16h à l'entrée des écoles Sonia-Delaunay.

Paris-Normandie : un quotidien sous pression

Depuis son placement en redressement judiciaire, le 29 février dernier, l'avenir du quotidien régional est en sursis. Le plan social, qui prévoit la suppression de 112 postes, est suspendu jusqu'au 21 juin.



Les syndicats journalistes (SNJ) et du métier du livre (Filpac-CGT) ont manifesté le 11 avril devant le Tribunal de commerce du Havre.

En difficulté depuis quelques années, la Société normande de presse d'édition et d'impression (SNPEI), qui édite notamment le quotidien régional *Paris-Normandie* et propriété du Groupe Hersant Médias (GHM), a été placée en redressement judiciaire le 29 février dernier par le Tribunal de commerce du Havre, et ce pour une durée de six semaines. Le 11 avril, ce même tribunal a décidé de prolonger de deux mois la période d'observation. En conséquence, le plan de sauvegarde de l'emploi présenté par l'entreprise, qui prévoyait la suppression d'un tiers des effectifs (112 employés sur 307) dont vingt-et-un postes de journalistes, a été suspendu. Motif : deux candidats, jugés sérieux, se sont manifestés entre-temps pour une offre de reprise du titre.

Une de ces offres, portée par deux ex-directeurs de journaux, Xavier Ellie (*Progrès de Lyon*) et Denis Huertas (*Dauphiné libéré*), proposerait un plan social avec une réduction d'effectif moindre (environ 85). Autre alternative selon les syndicats, un rapprochement entre GHM et le groupe belge Rossel (*La Voix du Nord*) se préparerait, mais pourrait exclure *Paris-Normandie*, trop déficitaire, de la transaction capitalistique.

Répit jusqu'au 21 juin

Dans tous les cas, l'avenir du quotidien normand - créé après la Seconde guerre mondiale - et celle de ses salariés est dans le flou jusqu'à la décision du Tribunal de commerce du Havre, attendue le 21 juin prochain. De son côté, le Conseil municipal a souhaité marquer sa solidarité en votant, le 19 avril, une motion de soutien au personnel de *Paris-Normandie*. ■ Pierre Leduc

3 QUESTIONS À

Véronique Christol ▸ secrétaire du Comité d'entreprise de la SNPEI (Filpac-CGT)

« Une réduction du droit à l'information »

▸ Comment expliquez-vous la situation de Paris-Normandie ?

Hersant nous a laissés tomber et n'a pas investi là où il le fallait. La direction a fait des choix éditoriaux dépassés. Sur le web, on a un train de retard sur tous les autres ! Le titre se dégrade et on tape sur la masse salariale. Qu'on m'explique comment on peut faire un journal dynamique avec 112 emplois en moins… Il n'y a que le volet économique qui les intéresse.

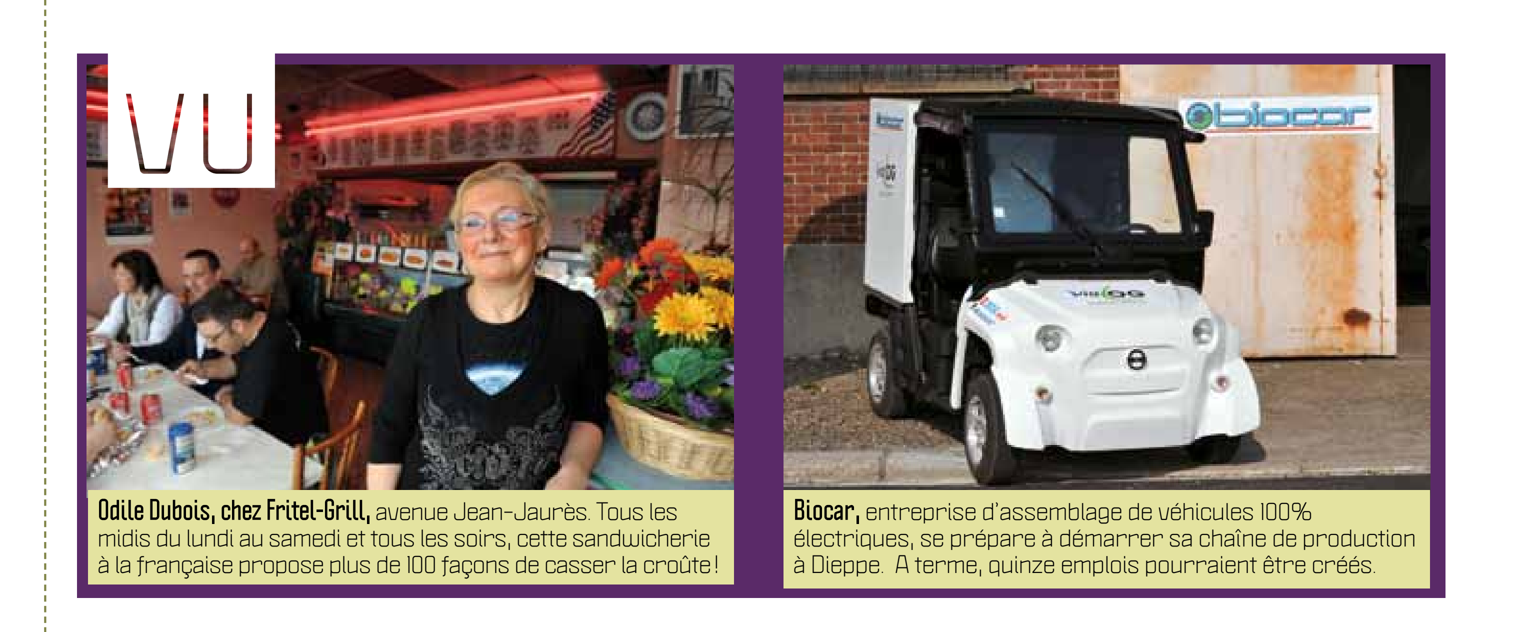
▸ Votre avis sur les offres de reprise ?

Pour l'instant, on ne privilégie rien. On revendique une renégociation globale au niveau national avec les ministères de la Culture, de l'Emploi et Philippe Hersant. On est prêts à se remettre autour de la table pour rediscuter de tout. Pour l'instant, le dialogue social est rompu. Ils veulent passer en force, mais on n'est pas disposé à se laisser faire !

▸ L'agence de Dieppe perdrait quatre postes sur neuf avec le plan social…

L'agglomération dieppoise est importante, ce serait une erreur d'aller dans ce sens. On parle de proximité. Or, le repli sur soi est systématique. C'est une réduction du droit à l'information des lecteurs. Les journalistes sont en souffrance, le climat est anxiogène. Et ça dure depuis des mois…

VU



Odile Dubois, chez Fritel-Grill, avenue Jean-Jaurès. Tous les midis du lundi au samedi et tous les soirs, cette sandwicherie à la française propose plus de 100 façons de casser la croûte !

Biocar, entreprise d'assemblage de véhicules 100% électriques, se prépare à démarrer sa chaîne de production à Dieppe. A terme, quinze emplois pourraient être créés.


Aux Barrières, les coquille Saint-Jacques fraîchement pêchées se vendent dans une ambiance chaleureuse.

Coquille Saint-Jacques : la saison décortiquée

À la mi-mai, la pêche à la coquille se refermera. Pré-bilan de la saison aux Barrières.

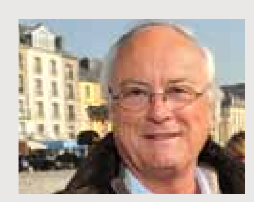
« *La quantité diminue car c'est la fin de saison, mais c'est toujours de la coquille de grande qualité !* » Derrière l'étal du coquillard "P'tit roi", aux Barrières, Paquita Clapisson alerte les amateurs de Saint-Jacques. Les dernières pecten maximus fraîchement pêchées sont en vente jusqu'au 15 mai. À cette date, la pêche à la coquille Saint-Jacques s'arrêtera, réglementation oblige, pour ne reprendre que début octobre, après la période de reproduction du mollusque. Durant ces quelques mois, poissons, bulots et autres araignées continueront de garnir les Barrières.

« Avant de travailler aux Barrières, je n'aurais jamais pensé qu'il y avait autant de touristes à Dieppe ! »
Paquita Clapisson › *étal du "P'tit roi"*

Un attachement aux Barrières

Fin mars, la sympathique vendeuse tirait un pré-bilan de la campagne 2011-2012. « *Ça a été plutôt une bonne saison. Parfois, on a dû prolonger les marées pour que ce soit rentable. Car le gasoil nous pompe énormément. À chaque marée, c'est 1 100 euros à retirer sur la pêche...* » Côté météo, les conditions ont été correctes pour les coquillards dieppois. « *On n'a pas trop eu de mauvais temps, à part le froid, mais ça ne nous a pas empêchés de sortir en mer* ».
Si le prix du gasoil, exorbitant, pèse sur les marins-pêcheurs, cela n'a pas été répercuté sur le client, ou a minima. « *Ça fait cinq ans qu'on vend aux Barrières et on a gardé le même tarif : cinq kilos à 21 euros* », précise Paquita. Le succès du lieu historique de vente directe du poisson dieppois ne se démonte pas. Et la dynamique femme de 45 ans de s'enthousiasmer : « *Moi, je suis bien contente de vendre en direct aux Barrières ! Je souhaite qu'elles soient aménagées car j'espère y rester le plus longtemps possible...* »
■ *Pierre Leduc*

TÉMOIGNAGES



Alain Berenger
› *65 ans, client dieppois*

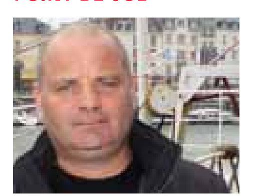
« Je viens souvent aux Barrières, au moins deux fois par semaine. La pêche est ultra fraîche, elle débarque des bateaux et ça, c'est formidable ! Et en plus, il y a une ambiance sympa. À Dieppe, les Barrières, c'est une institution ! »



Stéphane Mallet
› *47 ans, armateur du* Colbert *et du* Notre dame du Verger

« Je vends aux Barrières depuis 24 ans. On y est bien ! On est sur le passage des gens, notamment les jours de marché. Les clients qui veulent du bon poisson viennent de bonne heure. C'est toujours aussi populaire ! Les ventes sont à peu près stables depuis quelques années. »

POINT DE VUE



« Avoir un peu plus de considération »

Yannick Pourchaux
› *nouveau président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de Haute-Normandie, établi à Dieppe*

En succédant, fin mars, à Alexis Maheut à la tête du CRPMEM de Haute-Normandie, Yannick Pourchaux souhaite faire entendre les intérêts des pêcheurs de la région en faisant remonter leurs besoins et attentes au niveau national. « *Mon premier combat, c'est la reconnaissance du métier. On a besoin d'avoir un peu plus de considération !* », insiste avec force l'armateur du *Vodémaë*. Marin depuis 1985, le nouveau président se dit « *inquiet* » face à la nouvelle politique commune des pêches de l'Union européenne, « *la mort annoncée du métier...* ». Engagé à 100 %, Yannick Pourchaux prône « *la défense des hommes, des marins, d'un métier qui se fait avec les tripes* ». Affilié à la CFTC, l'homme de quarante-deux ans se veut rassembleur « *pour être plus fort, plus crédible et affronter les tempêtes la main dans la main* ». Et le normand originaire de Saint-Valéry-en-Caux d'ajouter : « *On est une grande famille dans la pêche, il y a une solidarité maritime même si on ne s'entend pas tous bien. Quand on est pris dans le mauvais temps, on est dans la même galère !* »

Eurochannel 2 : un second souffle pour le parc d'activités

La commercialisation de dix nouveaux hectares sur le parc régional d'activités Eurochannel, situé sur les communes de Dieppe et Martin-Eglise, marque l'éclosion d'EuroChannel 2.

La Zone d'aménagement concerté (ZAC) Euro-Channel 1, créée en 1989, a épuisé la totalité de ses cinquante-huit hectares au début de l'année 2012. Ainsi, la partie Est du Parc régional d'activités, situé à cheval sur les communes de Dieppe et Martin-Eglise, ne pouvait plus accueillir de nouvelles entreprises.

20 hectares supplémentaires

Pour offrir de nouvelles capacités foncières à destination des entreprises, l'Agglo Dieppe-Maritime (maître d'ouvrage) et la Semad (Société d'économie mixte de l'agglomération dieppoise - aménageur de la ZAC pour le compte de l'Agglo -) ont décidé d'aménager une vingtaine d'hectares supplémentaires sur la partie Ouest de la zone. Portée financièrement par la Région Haute-Normandie, le Département de Seine-Maritime et l'Agglo Dieppe-Maritime, cette extension est dénommée Eurochannel 2.

Déjà deux parcelles vendues

L'aménagement d'EuroChannel 2 comprend une première tranche de dix hectares de terrains viabilisés pour un coût de plus deux millions d'euros TTC. La commercialisation de ces terrains a déjà commencé et des acquéreurs se sont déjà manifestés : une parcelle a été vendue à la société Modelage dieppois, spécialisée dans l'outillage de fonderie, et une autre à l'entreprise de mécanique générale F2L. Et d'autres réservations sont en cours. ■ *P. Leduc*

EN PRATIQUE : ***pour tout renseignement, contacter le service Développement territorial de Dieppe-Maritime au 02 32 90 20 47.***

REPÈRES

EuroChannel 1 : bilan d'exploitation

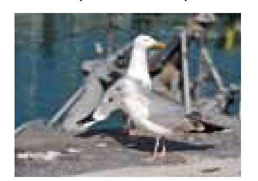
Occupés en totalité, les 58 hectares de la partie Est de la ZAC EuroChannel 1 accueillent 64 entreprises, dont 11 hébergées dans deux hôtels d'entreprises et 7 dans la pépinière d'entreprises "Créa+". Le parc régional d'activités, à la fois industrielles et logistiques, regroupe des sociétés très diverses. Avec la locomotive représentée par Toshiba, qui emploie 250 salariés, ce sont plus de mille personnes qui travaillent au sein de la zone EuroChannel 1.

Après l'extension de 20 hectares sur EuroChannel 2, le contrat d'agglomération 2007/2013 prévoit, à terme, la création d'EuroChannel 3, qui fera sortir de terre 20 autres hectares, au sud de l'entreprise Toshiba.



Stérilisation des œufs de goélands

Pour lutter contre la prolifération des goélands, la Ville de Dieppe met gratuitement à disposition des particuliers et des bailleurs un produit pour stériliser leurs œufs. Les habitants, bailleurs, entreprises et administrations qui souhaitent traiter les nids sur leur bâtiment sont invités à retirer ce produit, munis d'un flacon, auprès du service Hygiène, à l'Hôtel de Ville (02 35 06 62 21).



La stérilisation des œufs devra s'effectuer entre le 7 mai et le 7 juin, à raison de deux pulvérisations espacées de trois semaines.

Stradibus : tarifs en augmentation

Les tarifs du réseau Stradibus ont augmenté au 1er mai, sur décision du Conseil d'Agglo du 10 avril, contre l'avis d'une partie des élus dieppois.
Le ticket solo reste à 1 €.
Le carnet de 5 tickets passe de 4 € à 4,50 €, celui de 10 tickets de 8,30 € à 8,60 €.
Les pass mensuel jeune et annuel jeune sont respectivement réévalués à 14 € (+1 €) et 137 € (+5 €).
Les pass mensuel et annuel augmentent eux aussi : 27 € (+1 €) et 270 € (+10 €).

La Tour aux crabes en marche vers un nouvel horizon

La Tour aux crabes, site exceptionnel en friche depuis de longues années, est sur le point d'accueillir un ambitieux complexe hôtelier.

Un hôtel trois étoiles de quarante-huit chambres avec spa, jacuzzi, sauna et piscine, un restaurant avec terrasse dominant le port de plaisance et une salle de séminaire, c'est le projet qui devrait voir le jour sur le site de la Tour aux crabes. La valorisation de ce site remarquable vient de franchir une étape décisive avec le dépôt d'un permis de construire par un couple de la région dieppoise le 30 mars dernier. Ces investisseurs, qui ont récemment fait l'acquisition des trois parcelles composant cet emplacement exceptionnel tant du point de vue patrimoine, qu'économique et touristique, misent sur des prestations très haut de gamme sur cette friche qui surplombe le quartier du Bout du quai et le port de Dieppe.
« C'est une étape importante dans ce dossier, objet de grandes attentes, commente Hugues Falaize, adjoint au maire chargé de l'Urbanisme. *Le permis de construire déposé par les porteurs privés du projet a déjà été pré-instruit. Je veux souligner le rôle de la Semad sur le volet foncier et assistance technique. Je souhaite aussi réaffirmer que nous soutenons cette proposition conforme à l'idée que l'on avait de la destination de ce lieu : un équipement qui vienne combler une offre manquante sur Dieppe ».*



Un permis de construire a été déposé pour le site de la Tour aux crabes, à l'état d'abandon depuis plusieurs années. Le projet prévoit la création d'un hôtel trois étoiles et d'un restaurant.

Les services de l'Etat et l'Architecte des bâtiments de France disposent de six mois pour apporter leurs remarques et valider ce projet. Situé en pleine ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) sur l'emprise des bâtiments actuels, le bâti futur devrait concilier réhabilitations respectueuses de l'existant et constructions résolument contemporaines. La muraille, vestige des fortifications de la ville, pourrait pour sa part être percée de meurtrières pour créer des ouvertures. Elle devrait aussi accueillir l'accès à un ascenseur. Une fois le permis de construire délivré, deux années de travaux sont envisagées. Le lancement de l'exploitation est ainsi prévu en 2015. ■ *Pascal Luce*

ECLAIRAGE

La Semad, facilitateur

La Semad, missionnée par la Ville de Dieppe dans le cadre des opérations de renouvellement urbain, a facilité l'émergence du projet d'aménagement de la Tour aux crabes, site inscrit à l'Inventaire des Monuments historiques, mais en friche depuis de longues années. La Société d'économie mixte de l'agglomération dieppoise a en effet mené, au cours des douze dernières années, un important travail préalable, tant sur les volets foncier que technique. L'idée d'un hôtel-restaurant sur ce site remarquable de Dieppe remonte en effet à l'année 2000, une étude de faisabilité ayant mis en avant la nécessité de regrouper trois parcelles. La Semad a travaillé en amont avec l'Architecte des bâtiments de France et les services de l'Etat sur les grands principes du dossier : volumes, toitures, esthétique, excavation, accès, percements de la muraille... Ainsi, chaque fois qu'un candidat se manifestait, la Semad lui remettait des éléments concrets et validés. Les investisseurs et leur architecte se sont appuyés sur ces bases pour leur projet d'hôtel-restaurant.

La Zac Dieppe Sud modifie son périmètre

La révision du périmètre actuel de la Zone d'aménagement concerté (Zac) Dieppe Sud, créée en 1999, est apparue nécessaire pour assurer le développement cohérent de ce secteur de 39 hectares. Les changements de tracé envisagés poursuivent un triple objectif : prendre en compte des aménagements et constructions déjà réalisés ; conforter la façade portuaire de la Zac ; aménager la future entrée de ville au sud de l'avenue Normandie-Sussex.
Étant donné qu'il n'existe pas de procédure spécifique pour modifier le périmètre d'une Zac, cette modification entraîne celle du dossier de création de la Zac Dieppe Sud.
Ainsi, l'ensemble des pièces constitutives du dossier doit être redéfini sur le nouveau périmètre. Pour ce faire, une concertation préalable du public sera menée pendant toute la phase d'études. Au final, un bilan de cette phase de concertation sera tiré par le Conseil municipal, auquel il sera proposé d'approuver le dossier de création modifié de la Zac.
Une réunion publique se tiendra le 19 juin à 17h, salle annexe de la mairie. **Une exposition**, accompagnée d'un registre, sera présentée à l'Hôtel de Ville du 18 juin au 13 juillet. ■ *P. L*

ECLAIRAGE

Le nouveau périmètre de la Zac Dieppe Sud

L'évolution du périmètre de la Zac se caractérise par :

- une extension aux trois îlots situés au nord-est de la rue de l'Entrepôt, afin d'aménager un front bâti le long du cours de Dakar.
- une extension au sud incluant les terrains occupés par Point P.

757 000 euros de travaux avenue Gambetta



Comme présenté aux riverains le 17 avril lors d'une réunion d'information organisée au Domaine "Les Roches", la réfection des trottoirs de l'avenue Gambetta, en enrobés noirs (pour les emplacements de stationnement) et rouges (pour les cheminements piétons), a été lancée à la suite du chantier de pose d'une nouvelle canalisation de gaz mené par GrDF. Ces opérations seront réalisées d'ici l'été pour le côté pair.
Le traitement des trottoirs côté impair sera pour sa part effectué à partir de septembre, en même temps que l'aménagement pour le compte de l'Agglo de deux quais bus, du dévoiement et de la création d'un îlot central à hauteur du centre d'hébergement "Les Roches" pour sécuriser la traversée piétonne.
Au total, 757 000 euros - financés par la Ville (55 %), Dieppe-Maritime (32 %) et le Département (13 %) - sont mobilisés pour ce chantier.

Collecte hebdomadaire des déchets verts

De mai à septembre, la collecte des déchets verts est assurée toutes les semaines.

Une renaissance pour l'espace rue Cité de Limes

Totalement réaménagé en concertation avec les habitants, le terrain de proximité de la rue Cité de Limes, au Pollet, a rouvert ses portes le 21 avril.



Les travaux, d'un montant global de 79 000 € ont été financés par la Ville de Dieppe (31 000 €), la Réserve parlementaire (30 000 €) et la Dotation de développement urbain (18 000 €).

Le réaménagement du terrain de la rue Cité de Limes est achevé. A l'abandon depuis de nombreuses années, l'ancien terrain de sport de l'école Michelet offre un nouveau visage depuis le 21 avril. Fruit d'une concertation menée dans le cadre de la démarche de démocratie locale, cet équipement de proximité, équipé d'un terrain multisport, d'une aire de jeux pour enfants, d'un terrain de pétanque et d'un coin pique-nique, est désormais un espace de vie accessible à tous. Il permettra également la tenue de repas ou de fêtes de quartier.

Un espace géré par les habitants

À l'origine de la renaissance du terrain et force de proposition sur le projet d'aménagement, les habitants du Pollet seront également impliqués dans la gestion quotidienne de l'espace, qui portera le nom de Lionel Dupuis, ancien adjoint au maire.
Ouvert toute la semaine, de 9h à 18h en hiver (de novembre à avril) et de 9h à 21h en été, l'accès et la surveillance de l'espace seront pris en charge par les habitants eux-mêmes.
Des riverains se sont en effet déjà portés volontaires pour donner un tour de clé, matin et soir. Côté animations, l'association des Citoyens du Pollet regorge déjà d'idées pour faire de cet espace un lieu de vie sociale. ■ *Pierre Leduc*

TÉMOIGNAGES

Christine Le Blond
▸ responsable de la Maison de quartier du Pollet

*« J'ouvrirai le parc tous les matins en semaine : c'est naturel pour moi d'être impliquée ! Dommage que ce terrain ait été fermé si longtemps, surtout qu'il y avait de la demande. Les habitants ont eu leur mot à dire, l'avis des riverains a été pris en compte. C'est bien de l'avoir réaménagé parce que les gamins jouaient sur la route...
Ce sera un espace de vie pour tous, ça va faire des heureux ! »*

Vincent Heroux
▸ habitant du Pollet

« Dès le départ du projet, je m'étais proposé pour la gestion des clés. Je vais donc faire un peu de surveillance la journée et assurer la fermeture le soir. Il faudra un peu d'autorité et faire respecter l'endroit dès le départ, sinon il y aura des débordements. Mais ça va être sympathique. Les gens pourront se réunir, discuter, jouer à la pétanque... L'été, ça va être agréable. Certains ont déjà prévu des pique-niques ! »

Quand les écoliers rêvent de “Parfums d’ailleurs”

Reportage auprès d’une classe neuvillaise qui prépare activement l’exposition départementale d’Arts visuels.

Vendredi 13 avril, école Pierre-Curie. **10h20** : la récréation est finie. Les CM2 d’Hélène Piquet rentrent en classe. L’institutrice consacre la deuxième partie de la matinée à la préparation de l’exposition départementale d’Arts visuels qui se tiendra du 14 au 26 juin à Dieppe. Répartis par groupes de trois, les vingt-quatre élèves planchent sur le thème des “Parfums d’ailleurs”, et ce depuis le retour des vacances scolaires de février.
10h25 : tour d’horizon de l’état d’avancement des huit groupes constitués. Le moins que l’on puisse dire, c’est que les écoliers rivalisent d’idées originales. Un groupe réfléchit sur les “sens contraires” où deux chemins, l’un sur les cinq sens et l’autre qui n’a pas de sens, se rejoignent sur le même visuel. Un autre souhaite



regrouper sur une même affiche toutes “les peurs” afin de les mettre de côté, de les mettre “ailleurs”…
10h35 : chaque groupe affine son concept tout en scrutant de nombreux catalogues. Pour réaliser leurs supports, les écoliers ont choisi le collage d’images.
11h : place au travail d’écriture. Car il s’agit de mettre des mots sur les créations artistiques. *« Pour expliquer l’œuvre, il est nécessaire que leur “ailleurs” soit racontable »*, précise Hélène Piquet.
11h10 : des premières ébauches sont lues à voix haute. Ensuite, la maîtresse accorde encore dix minutes aux artistes en herbe pour la recherche de documents utiles à leur visuel et pour lister tout ce qui leur manque.
11h30 : *« Allez, on range le bazar ! »* Le temps de préparation de l’exposition se termine. Après les vacances de printemps, les CM2 finaliseront leur travail d’écriture, puis passeront à l’étape de production de l’œuvre. ■ *Pierre Leduc*

INTERVIEW Emmanuelle Caru-Charreton, adjointe au maire chargée de l’Education

« Les enfants sont très sensibles au respect de la nature »

▶ En quoi consistent les projets éco-école encouragés par la Ville ?
Depuis trois ans, la Ville finance prioritairement les projets des écoles maternelles et élémentaires en lien avec le développement durable. Les travaux portent par exemple sur la culture de jardins, le circuit de l’eau, les déchets… Cette année, seize classes dieppoises participent au dispositif. C’est déjà plus que l’an dernier et c’est amené à se développer !

▶ Quel est l’intérêt principal de ce genre de projets pour les enfants ?
Il y a d’abord un véritable apprentissage pédagogique. Les enfants ont l’oreille attentive et sont très sensibles au respect de la nature ! Les thèmes de l’environnement sont très riches. Ils apprennent aussi à découvrir le monde qui les entoure, et pas seulement le périmètre dieppois.

▶ Et cet apprentissage ne bénéficie pas seulement aux enfants…
Non, ils sont vecteurs de cet apprentissage car ils le retransmettent dans le cercle familial. D’où la nécessité de les sensibiliser le plus tôt possible. Quand on fait attention à ce qu’on jette, on pense aux autres, au futur. Ça fait partie de l’éducation globale…

▶ Ces projets s’intègreront dans l’exposition départementale d’Arts visuels. Pour quelle raison ?
Depuis deux ans, on travaille avec l’Education nationale et on profite de cette exposition départementale (du 14 au 26 juin) pour valoriser ce qui est fait par les élèves sur le thème du développement durable. Ça permet de toucher un large public d’écoliers et aussi d’avoir un échange de savoirs entre les classes. Néanmoins, d’ici deux ans, on espère mener une exposition des projets éco-écoles seuls. ■ *Pierre Leduc*

Inscriptions en maternelle du 14 au 18 mai

Votre enfant est âgé de 3 ans ou 2 ans passés, vous pouvez dès maintenant l’inscrire à l’école pour la rentrée prochaine.
Les inscriptions scolaires auprès des services municipaux pour la rentrée 2012/2013 seront prises du lundi 14 mai au vendredi 18 mai de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sur des sites différents en fonction du domicile.
▶ Hôtel de Ville, pôle Education-Enfance : familles résidant en centre ville et au Pollet
▶ mairie annexe de Neuville : familles résidant sur Neuville
▶ mairie annexe Jacques-Prévert : familles résidant sur Janval
▶ mairie annexe du Val Druel : familles résidant sur le Val Druel
Se munir du livret de famille, d’un justificatif de domicile (taxe d’habitation de la résidence principale, dernière quittance de loyer ou d’électricité) et de l’avis d’imposition 2011 sur les revenus de l’année




2010 pour l’inscription au restaurant scolaire, à l’accueil périscolaire et aux accueils de loisirs (pour ces deux derniers, prévoir le carnet de santé et une attestation d’assurance).

Les Bains se mettent en quatre

À compter du 7 mai, sous l'impulsion d'un nouveau gestionnaire, les Bains de Dieppe connaîtront de profonds changements, articulés autour de quatre univers complémentaires : espace aquatique, espace spa et fitness, salle des congrès et restaurant.

Ellipse, une filiale du groupe Vega

Ellipse est un opérateur spécialiste de la gestion déléguée des équipements sport et loisirs. Fort de son expérience dans la délégation de service public (DSP) des établissements culturels et de spectacles, la société Vega, associée à des managers expérimentés dans le secteur des équipements aquatiques, a créé la société Ellipse en septembre 2009. Le groupe Vega gère aujourd'hui 22 équipements en DSP sur le territoire français. Parmi eux, le Zénith de Rouen, le Palais des sports de Rouen ou encore les Docks du Havre. Le Carré, nouvelle dénomination qui regroupe Les Bains, Spa Manche, Dieppevents et le 101, est le septième équipement géré par Ellipse après le pôle aqualudique de la Bourboule, la patinoire de Strasbourg…

Ellipse sera le nouveau gestionnaire des Bains à compter du 7 mai. Retenue à l'issue de la procédure de renouvellement de la délégation de service public, cette société spécialisée dans la gestion d'équipements sport et loisirs apportera des évolutions importantes en s'appuyant sur de solides partenaires : réorientation de l'activité thalasso vers le spa, propositions plus contemporaines en fitness, revalorisation du restaurant, introduction de la salle des congrès dans le réseau Véga (exploitant de salles de spectacles et d'événementiel)…
Cette nouvelle dynamique que Laurent Oneda, directeur général d'Ellipse, souhaite insuffler s'est démarquée au sein du jury chargé d'étudier les propositions des quatre candidats, parmi lesquels Vert Marine. « *La proposition d'Ellipse se distingue dans sa capacité à projeter l'équipement vers l'extérieur en valorisant ses atouts* », précise Hugues Falaize, premier adjoint au maire. L'idée étant de générer des retombées pour l'ensemble des acteurs locaux.

"Le Carré", une nouvelle identité pour les Bains

Baptisé "Le Carré", le concept repose sur une organisation autour des quatre entités : espace aquatique, espace spa et fitness, salle des congrès et restaurant. « *L'idée, c'est de créer une nouvelle identité pour clarifier les activités et les espaces, de donner une vision d'ensemble avec quatre univers* », explique Laurent Oneda.
Outre ces arguments propres à consolider l'attractivité et le rayonnement de cet équipement structurant pour Dieppe et sa région, le montant de la compensation forfaitaire pour sujétions de service public (voir p. 15), inférieur à celui des autres candidats et en forte baisse comparé à précédemment, a également pesé en faveur d'Ellipse. De même, la garantie apportée par Vega, maison-mère d'Ellipse, et le choix d'Ellipse de sous-traiter à Dalkia la maintenance technique sont apparus comme des assurances supplémentaires.
Pas d'inquiétudes à avoir côté personnel : conformément à l'exigence formulée par la Ville dans le cahier des charges, les quarante salariés actuels conservent leur emploi. La continuité est aussi assurée pour les usagers, les abonnements restant valables et les clubs sportifs conservant leurs accès. ■ *Dossier réalisé par Pascal Luce*

Ellipse s'oriente vers le spa

Le nouveau gestionnaire opère un changement de trajectoire, avec l'évolution de l'institut thalasso vers des prestations de spa.

Les soins spa ont le vent en poupe. Ellipse compte s'appuyer sur ce phénomène pour donner une nouvelle dimension au Carré. Sur les bases, le concept reste identique : comme pour la thalasso, la quête du bien-être demeure axée sur le recours aux bienfaits du milieu marin. *« C'est une démarche nouvelle, avec d'autres produits, des soins différents »*, précise Laurent Oneda. Le directeur général d'Ellipse avoue placer *« beaucoup d'ambition »* dans ce changement d'orientation. Le projet prévoit même une extension pour développer cette activité et celle de l'espace forme-fitness. Dans trois ans, si la saturation constatée se confirme.

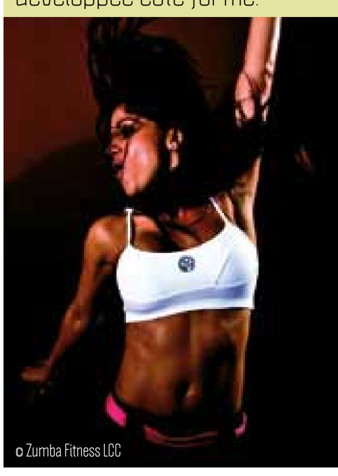
Destination bien-être

Invitation au voyage vers le bien-être, la carte des soins se présente sous forme d'escales dépaysantes.

Le Spa Manche propose une large palette de soins marins. De quoi s'offrir de formidables moments de détente.


© Fotolia

La Zumba, chorégraphie sur des rythmes latins, sera développée côté forme.


© Zumba Fitness LCC


© Shutterstock

Nouveauté proposée par Ellipse, des séances d'Aquabike seront mises en place au sein de l'Espace aquatique.

Pour quelle destination opterez-vous ? Entre gommage, soin du corps, enveloppement... vous avez le choix de la formule dépaysante : relaxation à Bora-Bora, escale marine à Dieppe... Pour affirmer la qualité de la démarche engagée, Ellipse s'engage par ailleurs à obtenir la labellisation du spa dans les deux années qui viennent. Un argument supplémentaire pour les hôteliers locaux, avec lesquels le gestionnaire du Carré poursuit les partenariats.

Zumba et aquabike

Côté fitness, les propositions s'orienteront vers des cours chorégraphiés de Zumba. Là encore, Ellipse s'appuie sur l'engouement pour ces mouvements d'aérobic sur des musiques latines : salsa, merengue, cumbia, samba...
Des innovations sont également attendues du côté de l'espace aquatique. Des cours collectifs d'aquacycling et d'aquazumba vont par exemple faire leur apparition. L'activité aquabike, elle, sera accessible à tous, y compris aux personnes affectées de capacités de mouvement réduites. Plus accessible donc que le vélo classique, l'aquabike offre aussi des sensations agréables par massage de l'eau.

Les bassins d'eau de mer de l'espace aquatique conservent le même fonctionnement. Ils restent ouverts au public et aux associations.



Les soins marins vous attendent au Spa Manche

Dans ce lieu unique, bien-être et sérénité sont les maîtres mots. Le Spa Manche vous offre une parenthèse hors du temps pour prendre soin de vous et de votre corps. Vous pourrez y trouver une carte de soins riche et variée qui vous emmènera à la découverte des bienfaits de la mer, dans un univers de sensations inoubliables alliant des gestuelles exclusives à l'expertise de Thal'ion...
Au Spa Manche, grâce à une carte créative et des espaces qui font la magie du lieu, vous pourrez vivre une expérience inédite des soins marins. Et après vos soins, vous pourrez vous accorder une pause bienfaisante dans la salle de repos ou déguster une infusion à la tisanerie.

Des soins Spa à partir de 20 €

La carte des soins Spa s'échelonne de 20 euros, pour des soins esthétiques, à 130 euros pour des soins du corps haut de gamme.

101 voyages gustatifs au Carré

Pour faire du restaurant des Bains un élément d'attrait du Carré, Ellipse mise sur l'arrivée de deux cuisiniers médiatisés.

Cyril Guinot et Rémy Le Guelaf, deux finalistes de l'émission "Un dîner presque parfait" diffusée sur M6, prendront place derrière les fourneaux du restaurant des Bains. Leur mission ? Faire du 101 – nouvelle dénomination de l'établissement situé au 101 boulevard de Verdun – un élément d'attrait du Carré. En écho aux voyages à travers le monde proposé au spa, la carte du 101 entend emmener les clients du restaurant situé entre deux eaux vers de nouveaux horizons gustatifs.

Avant l'ouverture, programmée le 1er juin en présence d'un chef étoilé, quelques aménagements intérieurs vont être réalisés pour créer une ambiance plus chaleureuse. « *L'idée, c'est que ce restaurant retrouve une identité qui participe à la réussite du Carré !* », confie Laurent Oneda, directeur général d'Ellipse.



Dieppevents, espace des congrès

La salle des congrès est pour sa part renommée Dieppevents Espace des congrès. Pour une visibilité plus forte. Cette salle, jusqu'à maintenant gérée en régie municipale, a été intégrée à la DSP dans un souci de cohérence.

Pour dynamiser cet équipement, Ellipse va créer un service commercial dédié et s'appuyer sur le savoir-faire et l'expérience du groupe Vega, dont la gestion d'espaces culturels et de spectacles est le cœur de métier.

« *Vega va nous apporter son réseau* », souligne Laurent Oneda,. En prévision, l'accueil de séminaires, de mariages et la mise en place d'animations régulières : salons thématiques, thés dansants, animations musicales... Dieppevents se donne pour challenge de devenir un point central des événements sur Dieppe.



La gestion de la salle des congrès est désormais intégrée à l'exploitation du Carré. Rebaptisée Dieppevents, elle devrait voir son activité dynamisée pour accueillir des salons, des séminaires, des cérémonies, des animations...

De la cuisine à la chaufferie : à chacun son métier

Pour optimiser le fonctionnement du Carré, Ellipse, spécialisé dans la gestion des équipements aquatiques, s'entoure de professionnels spécialisés sur les activités spécifiques comme la gestion de la salle des congrès et le restaurant. C'est aussi le cas pour ce qui relève de l'exploitation et de la maintenance des installations techniques sous-traitées à la société Dalkia, leader européen des services énergétiques.

Les professionnels de Dalkia ont donc la charge de la partie fluides (eau, gaz, électricité). Ce sont eux par exemple qui s'occupent du chauffage et des analyses d'eau. « *Avec une garantie "matériel", c'est-à-dire incluant le renouvellement des équipements défaillants, et la capacité de faire des propositions d'amélioration technique pour réaliser des économies d'énergie* », souligne Thierry Salle, directeur du centre régional de Dalkia.

TROIS QUESTIONS À

Cyril Guinot ▸ *chef du 101*

▶ Parlez-nous de vous et de votre associé, Rémy Le Guelaf ...

Passionné de cuisine depuis sa plus tendre enfance, Rémy a grandi au contact de la cuisine traditionnelle bretonne. Ses premiers cours de cuisine remontent à ses huit ans, et devenu pompier de Paris, il faisait découvrir de nouvelles saveurs à ses amis et à ses collègues en leur préparant ses recettes préférées. Puis est arrivée sa victoire à l'émission *Un dîner presque parfait*, en 2010.

La cuisine est une passion ancienne pour moi aussi. D'abord poissonnier, j'ai ensuite travaillé dans un grand restaurant en région parisienne avant de me lancer dans la cuisine moléculaire. Et j'ai aussi remporté *Un dîner presque parfait*. En 2011.

▶ Et votre cuisine ?

Tout d'abord, le cadre. Nous avons voulu faire du 101, un cocon chaleureux avec des fleurs exotiques et une vue imprenable. Nous souhaitons apporter l'ambiance et le sourire de notre joie de vivre et permettre à nos clients de s'évader en leur proposant des produits régionaux préparés avec des saveurs nouvelles à base d'épices du monde, pour des prix abordables.

▶ Pourquoi vous installer à Dieppe ?

C'est une région riche en caractère par son histoire, et nous voulons relever le challenge de donner du plaisir à ses habitants et aux visiteurs. C'est aussi pour nous l'occasion de développer notre passion en travaillant des produits régionaux de grande qualité.

1,6 million d'économies sur huit ans pour la Ville

Dans sa procédure d'appel d'offres pour l'exploitation des Bains, la Ville de Dieppe avait émis le souhait de voir sa contribution financière sensiblement diminuée, tout en maintenant un niveau et une qualité de service satisfaisants. Objectif atteint. L'offre retenue par le jury permettra de générer une économie annuelle de l'ordre de 200 000 euros par rapport à la compensation forfaitaire pour sujétions de service public versée par la collectivité au délégataire précédent. Pour les huit années qui viennent, cette contribution forfaitaire s'établira à 479 650 euros par an, ce qui représente une économie de 1,6 million d'euros sur 8 ans pour les finances communales.

La compensation forfaitaire versée par la Ville est destinée à couvrir les contraintes de service public imposées à l'exploitant. Celles-ci portent notamment sur la tarification, l'accueil des établissements scolaires (primaires), des associations et des accueils de loisirs, l'enseignement et l'apprentissage de la natation, la mise à disposition des équipements pour l'organisation de manifestations, le programme d'animation à destination du grand public, les jours et horaires d'ouverture et le respect du principe de continuité du service public.



La compensation financière pour contraintes de service public versée par la Ville permet notamment aux scolaires d'accèder aux Bains pour se familiariser avec le milieu aquatique et apprendre à nager.

Tarifs : continuité et nouveautés



Les tarifs restent au niveau de la tarification actuelle, avec toujours des tarifs préférentiels pour les Dieppois pour l'entrée aux Bains : 4,60 € (adultes) et 3,60 € (jeunes de 3 à 18 ans, lycéens, étudiants de -25 ans, seniors +55 ans) au lieu de 6 € et 5 € pour les non Dieppois. A noter que l'utilisation des casiers devient gratuite.

Voici un panel de tarifs pour les différentes activités.

▶ **Aquagym Energy** : abonnement mensuel à 32,50 €

▶ **Energy bike** (aquabike) : 9,70 € la séance / 97 € la carte de 12 séances

▶ **Pass Bien-être,** accès illimité aux espaces aquatiques et forme : 34,90 € / mois (+ frais de dossiers)

▶ **Pass Forme,** accès illimité aux espaces aquatiques et forme + activités illimitées (hors Energy bike) : 44,90 € / mois (+ frais de dossiers)

@ Pour plus d'informations : Le Carré, 101, boulevard de Verdun (02 35 84 92 40) ou www.lecarre-dieppe.fr

Abonnements : continuité assurée

Les abonnements en cours, achetés auprès de Vert Marine, restent valables jusqu'à leur terme.
Concernant les tickets achetés au tarif préférentiel "Comité d'entreprise", ils sont valables jusqu'au 31 décembre 2012, date au-delà de laquelle ils ne seront plus acceptés.

De larges plages d'ouverture

Côté espace aquatique, le bassin extérieur est accessible au public tous les jours sur toute l'amplitude d'ouverture, dès 10h et jusqu'à 18h (samedi, dimanche et jours fériés), 20h (lundi, mercredi et jeudi) ou 21h (mardi et vendredi).
Ces horaires valent aussi pour l'espace forme.
En période estivale, les horaires d'accès aux bassins intérieurs sont les mêmes, sauf les samedis, dimanches et jours fériés où ils s'étendent jusqu'à 19h. En revanche, en période scolaire (excepté les mercredis, samedis et dimanches), leur accès n'est pas autorisé de 10h à 12h et de 14h à 17h (sauf vendredi).

Groupe des élus Communistes et Républicains

L'horizon politique de la France doit s'éclaircir. Il y va des questions cruciales qui se posent à nos concitoyens : emploi – notamment pour les jeunes – pouvoir d'achat – santé – logement - retraites. Il y va des institutions majeures et des services publics mis à mal depuis dix ans : justice – éducation nationale – police et gendarmerie. Il y va de l'autorité de l'État pour prévenir, corriger ou sanctionner les dérives économiques des grands groupes financiers et industriels. Il y va aussi de l'autonomie et des moyens financiers des collectivités locales. Le gouvernement sortant et, espérons-le, bientôt sorti, veut faire payer les pots cassés de la crise à ceux qui n'en sont pas les auteurs mais les principales victimes, c'est-à-dire la grande majorité des habitants de notre pays. Il veut le faire directement en supprimant les acquis sociaux, en démembrant le code du travail et la sécurité sociale, en faisant supporter pour le plus grand nombre le poids des impôts dont les plus riches sont préservés. Il veut le faire en obligeant les communes et les départements, les régions, les groupements intercommunaux à réduire leur nombre d'agents, à réduire leur capacité d'investir. Il diminue les concours financiers, tout en augmentant les "charges" sociales.

La RGPP (Réforme Générale des Politiques Publiques) vise à transférer massivement vers des agences privées à but lucratif, les services rendus à la population gratuitement ou selon des tarifs sociaux. Elle vise aussi à détruire les structures démocratiquement élues dans la proximité des territoires.

Mettre un terme à l'acharnement de l'État Sarkosyste et de l'Union européenne ultralibérale, voilà un beau programme pour le mois de mai.

Les Élus Communistes et Républicains sont prêts avec la majorité des Dieppoises et des Dieppois à participer dès ce printemps "au renouveau" de la France.

Groupe des élus Socialistes et de la Société Civile

Contrairement à Saint-Nazaire, à Saint-Brieuc, à Courseulles-sur-Mer et à Fécamp, le projet de parc éolien au large de Dieppe et du Tréport a été recalé par l'État le mois dernier. Pour les élus du groupe Dieppe A Venir, cette décision est une catastrophe.

Le parc d'éoliennes en mer de Dieppe-Le Tréport constitue une formidable opportunité pour le pays dieppois. Il doit se réaliser pour l'avenir de notre région.

Dans son projet présenté à l'État, GDF Suez souhaite mettre en service 140 éoliennes au large de nos côtes afin de fournir 700 MW ce qui représente presque l'énergie nucléaire produite par un réacteur ancienne génération.

Ce projet ambitieux permettra de contribuer, avec les autres parcs éoliens en mer, au remplacement et à la fermeture des centrales nucléaires vieillissantes.

Ce nouveau secteur de pointe se révèle être une manne économique non négligeable estimée à 1,8 milliard d'euros. Et ce n'est pas le seul bénéfice : pour le bassin d'emploi, c'est un bienfait de 2 000 emplois créés lors de l'aménagement du site (durée estimée à trois ans). Il faut savoir qu'ensuite, la maintenance d'un parc éolien nécessite l'emploi de 150 salariés pendant environ 30 ans. Autre opportunité non négligeable, le parc éolien en mer génère une nouvelle activité pour les ports locaux.

Aujourd'hui, nous ignorons si le parc d'éoliennes en mer de Dieppe-Le Tréport verra le jour. GDF Suez n'a pas dévoilé s'il serait de nouveau candidat pour le second appel d'offres dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Un nouveau Président de la République sera élu ce mois-ci, c'est pourquoi nous espérons que l'État étudiera en fin d'année le projet du parc éolien en mer de Dieppe-Le Tréport avec davantage de bienveillance. Pour le bien-être des Dieppois. Pour l'avenir de notre région.

Groupe des élus Europe écologie - Les Verts

Tous les ans la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) décerne le "guidon d'or" et le "clou rouillé".

Forte de son réseau de 180 associations locales, la FUB représente plus de 3 millions d'usagers cyclistes au quotidien, et 17 millions d'usagers réguliers. Elle agit pour la promotion de l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien.

Cette année le "guidon d'or" a été décerné à l'Atelier des Mobilités Modernes de Blanquefort (33) et le "clou rouillé" échoit à l'agglomération Dieppe Maritime. Ce "clou rouillé" a été donné pour la dégradation de la politique cyclable de l'agglomération.

Politique en régression lors de l'implantation d'un couloir de bus interdit au vélo, alors que la loi impose cette cohabitation.

Politique encore en régression avec la disparition de l'association Vélo-service faute d'un soutien suffisant de l'agglomération.

Au sein de l'agglomération, la politique de déplacement cyclable ne doit pas être conçue comme un des prolongements de sa politique touristique mais bien comme un axe de développement de sa politique de déplacement en ville et dans l'agglomération dans l'intérêt de ces habitants, notamment les plus jeunes.

Au moment où nos centres-villes sont complètement saturés par la circulation automobile, au moment où les médias nous annoncent une dégradation sans précédent de l'air en Haute-Normandie, ce bonnet d'âne décerné par la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette doit nous permettre de changer radicalement notre politique en matière de déplacements durables.

Espérons donc que la politique de l'Agglomération évolue rapidement et respecte le Plan de déplacement urbain (P.D.U.) qu'elle a elle-même initié ainsi que le plan climat qui est en cours d'élaboration.

Groupe des élus indépendants de Gauche

À Dieppe comme partout en France la crise économique et sociale n'épargne pas les jeunes entre 18 et 25 ans qui représentent la classe d'âge la plus pauvre : 25 % des 18/25 ans sont au chômage et jusqu'à 45 % dans les quartiers en Zones Urbaines Sensibles. Chaque année, le scandale des plus de 160 000 jeunes qui sortent de l'école sans diplôme perdure, représentant 20 % d'une génération (au niveau du pays dieppois ce taux est de 23,9 %). Selon le niveau d'études le taux de chômage les touche inégalement : 35,9 % de ceux qui sortent du système scolaire sans diplôme ne travaillent pas contre 9,3 % pour ceux ayant un diplôme d'étude supérieur. Les jeunes diplômés ne sont d'ailleurs plus forcément épargnés par la précarité ! Ainsi, un jeune sur cinq a des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, un nombre croissant fait appel à l'aide alimentaire. Ils sont de plus en plus nombreux à être contraints de rester au domicile familial. Alors, chaque décideur tant au niveau national que local doit prendre en compte cette situation : ▸ l'État doit enfin faire de la lutte contre l'échec scolaire une priorité et élargir l'accès au R.S.A pour les plus de 18 ans avec un accompagnement personnalisé ce qui nécessite de renforcer les moyens du service public de l'emploi et des missions locales. ▸ le Conseil général ne doit pas remettre en cause l'accompagnement éducatif des jeunes majeurs (18/21 ans) sortants de l'aide sociale à l'enfance ou en rupture familiale. Certains jeunes n'ont ni soutien familial, ni réseau, ni moyens, ni diplôme et ont besoin d'être soutenus au-delà de 18 ans. ▸ la Communauté d'agglomération Dieppe-Maritime se doit d'accompagner la mobilité des plus jeunes en refusant toute augmentation des tarifs des transports en commun pour cette catégorie. Chacun à son niveau doit porter, aider, accompagner notre jeunesse pour qu'elle n'ait plus peur du présent, peur de l'avenir. La précarité ne doit pas devenir leur quotidien. Nous devons tous nous interroger sur les perspectives que nous avons à offrir à nos jeunes.

Groupe des élus Centristes

Le dernier Conseil Municipal a voté la "Fiscalité 2012". Évolution 0 % !!!! Mais, reprenez vos feuilles d'imposition 2011 et comparez ! Tout d'abord la taxe foncière, maintien du taux Municipalité à 38,90 %, mais vous constaterez que, malgré cela vos impôts augmentent :

2009 : Département *19,52 % taxe sur ordures ménagères 10 %
2010 : Département 21,69 % taxe sur ordures ménagères 14 %
2011 : Département 21,88 % taxe sur ordures ménagères 14 %
*A noter qu'en 2009 existait une part Département 15,10 % + une part Région 4,42 % soit 19,52 %. Augmentation 2009/2010 + 2,17 % et 2010/2011 + 0,19 % ;

Ne pas oublier qu'en 2010, la Taxe sur Ordures Ménagères est passée de 10 à 14 %

Taxe d'habitation, maintien Municipalité à 17,6 %, oui mais
2010 : Département 7,49 %
2011 : Intercommunalité 8,28 %

Encore une augmentation

D'autre part, il est envisagé une hausse des bases de 2,3 %. Même à taux identique, les impôts fonciers augmenteront. C'est mathématique. Les impôts versés à l'Intercommunalité augmentent significativement. Plus on multiplie les strates administratives et plus le contribuable est mis à contribution !!!!. Alors que l'objectif des communautés de communes et les transferts de compétences devraient amener à des économies, à une meilleure gestion des dépenses et mener à une baisse des impôts, vous constatez que c'est loin d'être le cas !!!! Les impôts fonciers touchent tout autant les revenus modestes que les plus aisés et se répercutent automatiquement sur le prix des loyers. Est-ce la bonne solution en temps de crise ? Il est impératif que les Collectivités apprennent à faire des économies et cessent de racketter les habitants. C'est pourquoi le Groupe Centriste a voté contre la délibération votée lors du dernier Conseil et se bat pour une baisse et non un maintien des taux d'imposition fort élevés à Dieppe.

Groupe des élus Dieppe Ensemble

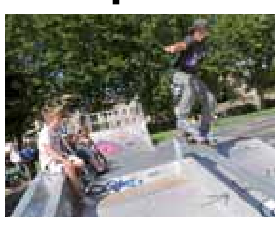
Notre groupe s'est opposé avec force au budget municipal 2012. Nous dénonçons avec la plus grande fermeté les choix budgétaires faits par le maire et son équipe pour notre ville, choix dangereux et irresponsables, choix votés par les élus communistes comme par les élus socialistes. La municipalité a décidé d'augmenter de 1,5 million d'euros les charges de personnel municipal, ne profitant pas des transferts à la communauté d'agglomération pour mieux gérer le budget municipal en investissant pour l'avenir. Dans le même temps, les dépenses d'investissement sont en baisse de 3,6 millions d'euros : - 42 % ! Aucun investissement d'avenir n'est porté par cette municipalité à l'exception des projets de rénovation urbaine financés par l'État. Alors que les finances publiques sont de plus en plus fragiles, alors que les collectivités ont du mal à se financer auprès des banques, ces choix font du budget 2012 un budget toxique. C'est une dangereuse fuite en avant, qui répond sans doute à des logiques électoralistes à court terme, mais qui va conduire tout droit la ville de Dieppe à la ruine. Le budget de la ville de Dieppe ne permettra pas de financer ces dépenses de fonctionnement supplémentaires dans les années à venir, c'est une certitude. Cela passera par une nouvelle augmentation des impôts locaux, après le doublement de la taxe sur les ordures ménagères. Ça devient insupportable ! Dieppe a besoin de projet d'avenir pour gagner en attractivité. La solution au chômage qui gangrène notre ville n'est pas dans l'emploi public. Il est dans la mise en œuvre d'une volonté politique publique, incarnée dans des projets d'investissement qui seuls donneront un élan et une dynamique, qui seuls pourront entraîner la création d'entreprises, d'activités nouvelles et donc de travail pour les Dieppois. Les Dieppois doivent le savoir : cette municipalité fait totalement fausse route. Socialistes et communistes mènent Dieppe droit dans le mur.

Premières vacances pour des jeunes de six à quatorze ans

Dans le cadre de son opération "Premiers départs en vacances", l'association Jeunesse au plein air 276 offre à des 6-14 ans la possibilité de partir pour la première fois en vacances par le biais de séjours d'une à deux semaines à des prix rendus plus accessibles grâce à la capacité d'obtenir des aides sous conditions de ressources.
La Ville de Dieppe est un relais d'information sur cette opération au travers des CCAS et des mairies annexes, qui accueillent les familles pour la constitution des demandes de financement.
Pour plus d'informations, contactez JPA (02 35 75 36 98 ou comitejpa76.asso.fr. Vous pouvez aussi vous adresser à l'accueil du CCAS de Dieppe (02 35 06 62 00) qui vous fixera un rendez-vous avec un travailleur social.



Le CCJ planche sur le skate-park



La commission "skate-park" du Conseil consultatif de la jeunesse (CCJ) s'est réunie le 4 avril à l'Hôtel de Ville. Accompagnés de quelques skateurs, les jeunes élus ont pu découvrir les références de "Constructo", l'agence spécialisée dans l'architecture de skate-park retenue par la Ville pour être le maître d'ouvrage de ce projet participatif. Ils ont ainsi pu faire part de leurs avis et souhaits en matière technique.
Le futur skate-park devrait s'installer sur le front de mer, à proximité du square Pinsdez. « *L'avantage de ce site, c'est de pouvoir faire du skate en voyant la mer !*, souligne Samuel Stambul de l'agence Constructo. *Mais il sera important de ne pas casser l'image de l'environnement, notamment par rapport au Château-Musée. On va essayer de travailler dans la masse, sur le sol.* »
Le chantier bénéficie d'une enveloppe budgétaire de 200 000 euros, grâce en partie à l'apport financier de la Dotation de solidarité urbaine (DSU). À la mi-juin, les premières esquisses réalisées par l'agence marseillaise seront présentées aux jeunes, via le CCJ, ainsi qu'aux élus municipaux. Le choix définitif de l'architecture du site est, quant à lui, prévu pour fin juillet. ■ *Pierre Leduc*

Formation pour baby-sitter

Une formation baby-sitting, organisée par la Mission locale Côte d'Albâtre, se déroulera à la Maison des jeunes/Maison pour tous le 11 juin de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h. Son objectif ? Prévenir les accidents de la vie courante des enfants à travers l'implication et l'information des baby-sitters.
Au programme : la relation entre le baby-sitter et l'enfant, la conduite à tenir pour prévenir les accidents domestiques ou pour agir en cas d'accident domestique… Possibilité de suivre gratuitement la formation prévention et secours civique de niveau 1. Inscription auprès de la Mission locale Côte d'Albâtre au 02 35 84 96 56.

Partir étudier, travailler en Europe

Le CIO de Dieppe organise le 9 mai une journée d'information consacrée à la mobilité en Europe. Une conférence sur le Service volontaire européen est par exemple prévue à 14h30. Plus d'informations au 02 35 84 28 08 ou 0760152c@ac-rouen.fr

Le vélo en piste en 2012

Fête du vélo, passage du Tour de France, étapes de Dynamobile et du raid Pékin-Paris-Londres : 2012 sera véritablement l'année du vélo à Dieppe.



Tous en selle pour la Fête du vélo, le premier week-end de juin ! Organisée par la Ville en partenariat avec *Dieppe à Vélo* et de nombreux partenaires associatifs, cette fête est une incitation à la pratique du vélo. Lancée par la rando vélo-roller le 1er juin, elle connaîtra son point d'orgue le 3 juin sur le front de mer, partiellement délivré de circulation automobile. Dans la foulée, le 7 juin, les collégiens de Dumas pédaleront jusqu'à à la piscine Coubertin, encadrés par la police municipale. Si le test est positif, l'expérience sera renouvelée l'an prochain.



Programmation

1er juin : rando vélos-rollers - 20h à la Fontaine du quai Henri IV
2 juin, trois séances de cinéma à DSN, (14h, 16h30 et 19h), gratuit pour les moins de 25 ans et demi-tarif pour les plus de 25 ans venant à vélo.
3 juin, 10h à 19h, front de mer :
- initiation à la pratique du vélo pour les plus jeunes (les vélos doivent être amenés par les particuliers).
- ateliers jonglage par les Saltimbanques de l'Impossible
- exposition d'un collectionneur de vélos et de véhicules anciens
- balade à vélo autour du thème du 19 août 1942, avec Dieppe Ville d'art et d'histoire



Environ cinquante personnes ont participé à la 1re rando vélo-rollers le 6 avril dernier.

Un été en roue libre

Selon Jolanta Avril, conseillère municipale déléguée aux déplacements actifs, 2012 sera l'année du vélo. En effet, cet été, le Tour de France, la plus mythique des épreuves cyclistes, traversera Dieppe le **4 juillet**. Un peu plus tard, Dynamobile, un périple vélotouristique européen et familial, fera une étape dieppoise le **22 juillet**. Les cent cinquante participants arriveront en vélo via l'Avenue verte vers 17h. Ils rencontreront des associations de cyclistes dieppoises pour échanger sur les bienfaits du vélo pour la santé et l'environnement. Hébergés à Dieppe, ils repartiront le 23 juillet au matin vers la baie de la Somme.
Du 25 au 27 août, Dieppe sera ville étape de l'expédition Pékin-Paris-Londres 2012, organisée par la Fédération française de cyclotourisme. Les quatre-vingts randonneurs, qui parcoureront 14 000 kilomètres à travers treize pays d'Asie et d'Europe, seront accueillis par les cyclotouristes de la région et hébergés dans notre ville. Près de 400 cyclotouristes sont ainsi attendus sur l'avenue Verte. Accompagné de personnes à mobilité réduite, le groupe repartira vers l'Angleterre pour arriver à Londres la veille des Jeux paralympiques.
Au final, la richesse des manifestations en faveur de la petite reine devrait faciliter l'obtention d'un label ville vélotouristique.
@ Pour en savoir plus sur le Tour de France cycliste, rendez-vous sur letour.fr, et pour l'expédition Pékin Paris Londres, connectez-vous sur ffct.org

Marie-Hélène Moudoumbou

Ramassage de déchets pédagogique sur les galets

Trois classes de l'école Richard-Simon ont expérimenté le nettoyage de la plage le 3 avril. dernier. Une animation ludique à l'initiative de la Ville, menée dans le cadre de la Semaine du développement durable et portée par l'Agglo Dieppe-Maritime. Munis de gants de protection, soixante élèves de CP et CE1 ont arpenté la grève. Sous l'œil expert des agents du Service littoral de l'Estran-Cité de la mer, chargés de l'entretien de la plage, ils ont ramassé des déchets variés, apprenant à distinguer détritus et matières naturelles à laisser sur les galets.
À la suite de cette initiation, les jeunes ont visité le musée de l'Estran-Cité de la mer. Ils y ont, entre autres, découvert "la cabane de la pollution", qui recense deux mille objets, l'équivalent de quinze jours de collecte en été sur une plage comme Dieppe.
Pour les enseignants, cette sensibilisation au respect de l'environnement est à la fois civique et pédagogique. « *Elle donne les bons réflexes, le plus tôt possible*, souligne Simone Bernard. *Les élèves peuvent même sensibiliser leur entourage ! Et on poursuit ce travail en classe* ». ■ Pi L



Des gestes pour la planète



Le service Développement durable de la Ville a assuré une sensibilisation aux éco-gestes auprès des CM2 de l'école Jules-Ferry, dans le cadre de la Semaine du développement durable. Des thèmes aussi divers que l'eau, l'alimentation, les déchets ou la biodiversité ont été abordés.
Les enfants ont créé des affiches qui seront exposées en juin prochain dans le cadre de l'exposition départementale *Les parfums d'ailleurs*. Enchanté de la motivation des élèves et leur participation active, le service Développement durable les rencontrera de nouveau.

Mickey Trash, le maous costaud

Le catcheur dieppois est champion de France de la Wrestling Stars.

En battant David Michel, "le loup solitaire", le 24 mars à Pithiviers-le-Vieil (Loiret), Mickey Trash a décroché la ceinture de champion de France de la Wrestling Stars, l'une des plus importantes fédérations de catch du pays. Surnommé le "Molosse agressif", ce Dieppois de 35 ans pratique ce « *divertissement sportif* » depuis une quinzaine d'années. Une discipline exigeante, qui nécessite beaucoup d'entraînement. « *Il faut savoir donner la prise, mais surtout savoir l'encaisser, car plus on est lourd, plus les chutes sont dures* », précise l'homme qui pèse 97 kg pour 1,75 m. Bien entendu, son ambition est désormais de garder le titre le plus longtemps possible, mais comme il s'amuse à le rappeler « (il est) *le prochain ex-champion !* »
Pour sa première défense de ceinture, Mickey Trash affrontera "le loup solitaire" et "The Bulldog" dans un match triangle (chacun pour soi), le 5 mai à Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne).



© Wrestling Stars

Une photo de presse de l'acteur américain Mickey Rourke intitulée "Mickey très trash" est à l'origine du nom du personnage choisi par le catcheur dieppois.

Un couple Trash

En compétition, Mickey apprécie les encouragements du public. « *On est un peu comme des gladiateurs dans une arène. On donne un show, mais sans épée et sans mort !* » Au-delà des combats, réels, le catcheur, alias Jérôme Chabran, entraîne une dizaine d'autres passionnés, le mercredi soir à la salle Robert-Vain au sein de l'École française de catch de Dieppe. Et parmi eux, sa compagne Betty Trash, l'alter ego féminin de Mickey ! ■ Pi L

Tournoi international d'escrime

Le tournoi international d'escrime des Fines lames de Dieppe rassemblera plus de trois cents tireurs, français et étrangers, les 12 et 13 mai à la Maison des sports. Accès libre.

Tournoi du Nac

Le Tournoi de football annuel des jeunes de 6 à 13 ans se tiendra sur le parking du stade Pierre de Coubertin le 17 mai de 8h à 20h.Entrée gratuite, réservation des équipes sur philsamson@neuf.fr

Lutte : challenge international

Le Cercle de lutte organise le Challenge Ville de Dieppe le 27 mai à la Maison des sports. Ce challenge international de lutte libre, toutes catégories hommes et femmes, accueille de nombreux clubs nationaux et internationaux. Entrée libre et gratuite.

Gala de boxe

Le Rod organise un gala de boxe le 4 mai à 20h. Au programme : dix combats amateurs, dont un combat féminin et un combat professionnel du Dieppois Anthony Buquet.

Aquathlon des Bains

Les Piranhas organisent un Aquathlon à la piscine des Bains le 19 mai, de 12h à 18h. Renseignements auprès de Martin Gauchet (06 82 12 51 98 ou club-piranhas@hotmail.com).

Fête du Nautisme les 12 et 13 mai
Dans le cadre de la Fête du Nautisme organisée à Dieppe les 12 et 13 mai par plusieurs partenaires de la station nautique, Dieppe Voiles et falaises propose des sorties découverte à la voile. Pré-inscription au 06 03 80 94 35.

VAL DRUEL

Fête en fanfare

Le 9 juin, c'est fête au Val Druel ! Devant le succès rencontré l'an dernier, elle aura de nouveau lieu sur le terrain dit "la banane" et revêtira à nouveau des allures de kermesse d'antan. Jeux de kermesse, jeux pour enfants, karts à pédale, jeux de bois, structures gonflables et jeux à partager en famille seront au menu de l'après-midi.

La fête démarrera à 13h30 avec la parade des *Shy'ms*. L'après-midi, les *Arlequines* donneront des représentations, des initiations à la zumba sont programmées et *DJ José* animera la scène avant de faire danser le soir. La venue de la *Vashfol* est aussi annoncée. Cette fanfare estudiantine rouennaise propose des reprises déjantées et humoristiques de titres des Doors, mais aussi de France Gall. Après le repas de quartier convivial, se succéderont bal et feu d'artifice, tiré vers 23h40. ■ *M.-H. M.*

EN PRATIQUE : ***réservations pour le repas quelques jours à l'avance auprès de Mosaïque (02 35 84 22 26).***

Cette année encore, la danse tiendra une palce importante à la fête du Val Druel programmée le 9 juin. L'an dernier, les "Western country" avaient fait un tabac.



1, 2, 3... Shopping
à Dieppe et à Neuville

Le 2e Festival du shopping, programmé du 1er au 3 juin, est un moment privilégié pendant lequel les commerçants adhérents aux "Vitrines de Dieppe" offrent promotions, surprises et dégustations en démontrant leur savoir-faire. Cette année, grâce à l'adhésion des commerçants neuvillais aux Vitrines de Dieppe, le festival prendra de la hauteur et connaîtra des moments forts place Henri-Dunant. Ainsi, un clown et un jongleur se produiront à Neuville le samedi après-midi et le dimanche matin. Le festival se terminera en beauté le dimanche par la braderie du centre ville, avec les stands des particuliers rue St-Jacques et ceux des commerçants dans la Grande rue.

NEUVILLE

Foire à tout du Nac

Le Neuville AC organisera sa foire à tout sur le parking du stade Coubertin. Tarif : 2,50 € le mètre. Réservation par mail (philsamson@neuf.fr) ou au 02 35 84 05 08.

Vide-greniers du collège Camus

Le collège Albert-Camus s'ouvre sur le quartier de Neuville le 2 juin. Vide-greniers, mais aussi présentation des activités pédagogiques et éducatives sont au programme.

VAL DRUEL

Vide-greniers de Mosaïque

Le centre Mosaïque organise un vide-greniers le 20 mai sur le parking d'Auchan. Inscription au centre Mosaïque (pôle Camille-Claudel) du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le lundi de 13h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h. Tarif : 5 € les 2 m. Contacter Coralie Lemaire au 02 35 84 22 26.

Des locaux pour Loisirs amitiés

L'association Loisirs amitié du Val Druel bénéficie désormais de l'ancien local technique des jardiniers, inutilisé depuis la réorganisation des services municipaux. L'association, qui œuvre dans le quartier depuis 1998, disposait déjà d'un bungalow offert par la Municipalité en 2008. Toutefois, celui s'est vite révélé trop petit étant donné le rayonnement de l'association, qui organise de nombreuses activités sportives au Val Druel : foot, rugby, basket et bientôt cerf-volant. Cet espace, situé au bout de la rue Jean-Baptiste Armonville, permettra de tenir les réunions du bureau dans de nouvelles conditions, de mieux accueillir les enfants avant leurs activités et de stocker le matériel de l'association. ■ *M.-H. M.*



Horaires des marées
du 7 mai au 6 juin 2012

Date		Pleines Mers						Basses Mers			
		Matin	haut	Coef	Soir	haut	Coef	Matin	haut	Soir	haut
7	L	00:57	9.70	108	13:22	9.65	109	08:04	0.40	20:28	0.45
8	M	01:43	9.70	108	14:09	9.65	106	08:51	0.35	21:12	0.55
9	M	02:29	9.60	103	14:56	9.40	098	09:36	0.45	21:56	0.85
10	J	03:15	9.25	092	15:44	9.00	086	10:20	0.75	22:39	1.25
11	V	04:03	8.80	079	16:35	8.50	072	11:06	1.20	23:27	1.70
12	☾	04:55	8.25	066	17:31	7.95	060	11:56	1.65	--:--	--,--
13	D	05:55	7.75	054	18:34	7.55	050	00:21	2.15	12:54	2.05
14	L	07:02	7.40	048	19:44	7.40	047	01:25	2.40	13:59	2.25
15	M	08:16	7.35	048	20:56	7.55	050	02:33	2.45	15:07	2.25
16	M	09:26	7.55	052	21:56	7.80	055	03:39	2.30	16:10	2.10
17	J	10:22	7.85	059	22:44	8.10	062	04:39	2.05	17:06	1.85
18	V	11:07	8.15	065	23:25	8.35	068	05:31	1.80	17:53	1.65
19	S	11:46	8.35	070	--:--	--,--	---	06:15	1.60	18:34	1.50
20	D	00:01	8.50	072	12:22	8.50	074	06:54	1.45	19:11	1.45
21	●	00:35	8.65	076	12:57	8.60	077	07:31	1.35	19:46	1.40
22	M	01:08	8.70	077	13:31	8.65	077	08:05	1.25	20:19	1.40
23	M	01:41	8.70	077	14:04	8.65	076	08:38	1.25	20:52	1.45
24	J	02:14	8.70	075	14:39	8.55	074	09:10	1.30	21:24	1.55
25	V	02:49	8.55	072	15:15	8.40	069	09:44	1.45	21:59	1.70
26	S	03:26	8.35	067	15:54	8.15	064	10:20	1.65	22:38	1.90
27	D	04:07	8.05	061	16:38	7.90	058	11:02	1.85	23:23	2.15
28	☽	04:54	7.80	056	17:31	7.70	053	11:50	2.05	--:--	--,--
29	M	05:52	7.60	052	18:34	7.60	051	00:16	2.30	12:47	2.15
30	M	07:01	7.60	052	19:46	7.75	054	01:19	2.30	13:55	2.10
31	J	08:14	7.80	057	20:55	8.10	062	02:30	2.10	15:09	1.90
1	V	09:23	8.20	067	21:57	8.55	073	03:42	1.75	16:19	1.55
2	S	10:25	8.60	078	22:54	8.95	084	04:49	1.35	17:23	1.20
3	D	11:22	9.00	089	23:48	9.25	094	05:51	1.00	18:22	0.95
4	○	12:16	9.25	097	--:--	--,--	---	06:50	0.75	19:17	0.75
5	M	00:39	9.45	100	13:07	9.40	102	07:45	0.55	20:09	0.70
6	M	01:28	9.55	102	13:57	9.45	101	08:36	0.50	20:58	0.70

Les 16 et 17 mai, c'est à vous de jouer !

Jouer, marcher, rouler : vous avez le choix les 16 et 17 mai. Rendez-vous à la salle des congrès durant les deux jours pour la Fête du jeu et le 17 mai pour "1, 2, 3 à vous de jouer". Ces deux manifestations conviviales, impulsées par l'Office municipal des sports avec l'implication des services culturels et sportifs de la Ville et de nombreuses associations, permettent de s'amuser en famille ou entre amis. Plus de deux cents jeux d'intérieur et d'extérieur sont à votre portée. Nouveauté de l'année : des initiations au kart et au pédalgo. Pour accentuer le côté festif, les Orphéons Piston seront de la partie et animeront le village le jeudi, tandis qu'Hélène et ses bulles de savon apporteront une ambiance féerique au Village du jeu. ■ *M.-H. M.*

EN PRATIQUE : *Plus d'informations sur le programme encarté dans ce numéro ou sur dieppe.fr.*



LE POLLET

Braderie du Pollet, inscrivez-vous !

La braderie du Pollet fera battre le cœur du quartier les 12 et 13 mai. Celle-ci sera inaugurée en fanfare le samedi à 14h30 en présence du groupe folklorique Les Polletais, qui dansera le samedi et le dimanche.
Pour la première fois, une exposition de voitures neuves et d'occasion est programmée sur le quai du Carénage et viendra compléter les animations habituelles.
Les personnes qui veulent exposer doivent prendre contact avec les Vitrines de Dieppe, 6 rue Pierre-Pocholle, les jeudis 3 et 10 mai de 14h à 17h.
Tarif : 7 € le m pour les particuliers et 12 € pour les professionnels. Plus d'infos au 06 07 49 50 73.

JANVAL

Vide-greniers à Ferry

L'Amicale des anciens élèves de l'école Jules-Ferry organise son vide grenier le 3 juin. Tarif : 7 € les 3 m. S'adresser au 09 50 67 28 04.

CENTRE VILLE

Fête des fleurs et des jardins

Le mardi 8 mai, la Ville de Dieppe organise la Fête des fleurs. Cette journée autour de la botanique est l'occasion de redécouvrir le centre ville tel un grand jardin où plus de soixante exposants (pépiniéristes, producteurs, fleuristes, créateurs de jardins… mais aussi personnes proposant des produits gustatifs, visuels…) accueillent et renseignent le public.

Foire à tout du Duc Rugby

Le Duc Rugby organisera sa foire à tout le 8 mai sur les pelouses de la plage.

Rando vélo-rollers

Une rando vélos rollers sera organisée le vendredi 4 mai. Parcours sécurisé. Rendez-vous à 19h30 à la fontaine du quai Henri IV. Gratuit.

Vente de livres

L'association Distraction des malades organisera une vente de livres d'occasion le 6 juin, de 10h à 17h, à l'entrée de l'hôpital.

Goûter dansant

L'UNRPA Dieppe organisera un goûter dansant le 24 mai de 14h à 18h, salle Paul-Eluard. Participation : 2 €.

culture

L'âme de fond efface les frontières



L'âme de fond, le 9e festival de créations et d'expressions artistiques pour tous créé par le Ravelin, l'atelier de jour de l'APEI (Association de parents et d'amis d'enfants inadaptés de la région dieppoise), fera vivre Dieppe différemment du 4 au 8 juin prochain. Spectacles des arts de la scène – dont deux sont accueillis par DSN – menés avec un public mixte, atelier de danse escalade ouvert à tous, expositions, séminaire, amèneront le public à effacer les frontières.
Le festival s'inscrit ainsi dans la 2e Semaine culture handicap de la Ville. Cette année, la coopération s'approfondit grâce au partenariat entre l'APEI, la Ville et la médiathèque Jean-Renoir, qui publie un document permettant aux personnes ne sachant pas lire de circuler de manière autonome au sein de la médiathèque.
Le programme complet du festival est disponible sur lamedefond.net. Renseignements et inscriptions au 02 32 90 55 77. ■ *M.-H. Moudoumbou*

MUSIQUE

Dimanche 13 mai 16H
Chopin, les mélodies ► *conservatoire*

Jeudi 17 mai 17H



Musique française en trio ► *conservatoire*

Vendredi 18 mai 20H
Musique de danses, entrée de 5 à 10 €
► *conservatoire*

Vendredi 18 mai 20H30
L'évasion, entrée de 5 à 10 €
► *conservatoire*

Dimanche 20 mai 15H30
Concert de printemps, de l'Orchestre d'Harmonie, avec l'Orchestre junior et une classe de trompette du Conservatoire. Gratuit ► *DSN*

Samedi 5 juin 20H
Les métronomes et Deep Africa, concert dans le cadre du Festival L'âme de fond ► *salle Paul-Eluard*

Samedi 2 juin 19H30
The Chumps, Sons of Apache et Kip Silent, au profit de la Croix-Rouge. 5 €
► *Le Drakkar*

Brother's At-Fi, vainqueurs du Tremplin musiques actuelles

« C'est merveilleux ce qui nous arrive, nous qui étions le seul groupe à deux ! Cette victoire vient récompenser dix années de travail en commun et une amitié née à la maternelle ! » Florian Dufils, à la batterie, et Timothé Gouteux, à la guitare, au chant et à la composition, ont formé le groupe *Brother's At-Fi*, il y a un an. Adeptes du rock électronique, les deux jeunes de vingt ans partagent un long passé musical et ont déjà joué dans deux groupes dieppois : *The Tominettes* et *Ludwig Van Pinata*.

Il faut une bonne dose de complicité aux deux musiciens pour s'accorder car Florian est toujours Dieppois et joue au conservatoire, tandis que Timothé étudie en fac de communication à Bruxelles. Merci Internet.


© Pascal Diologent

L'une des deux compositions présentées par Brother's At-Fi est un clin d'œil à Chris Isaak.

Neuf groupes sur scène

Neuf groupes participaient au Tremplin musiques actuelles organisé le 21 avril par le conservatoire Camille St-Saëns avec le soutien de la Ville de Dieppe. *Saturation* et *Ryma Ryma* complètent le podium. En récompense de leur victoire, *les Brother's At-Fi* devraient faire la première partie de *Slonovski bal*, le 25 mai à DSN, et jouer pendant le Festival d'été de Dieppe.

■ *M.-H. Moudoumbou*

Suivez le programme !

La nouvelle brochure trimestrielle "Dieppe à suivre" recense les événements qui font bouger la cité des quatre ports. Éditée par la Ville de Dieppe, retrouvez à l'intérieur les informations pratiques sur les principaux rendez-vous organisés par la Ville et ses structures, les spectacles de DSN, l'agenda des associations...

Dieppe bouge, bougez avec Dieppe ! Cette brochure est disponible dans les structures municipales et culturelles. Retrouvez aussi l'agenda complet sur dieppe.fr ou mobile.dieppe.fr



DANSE

Dimanche 13 mai 15H
Le Tour du monde des Stapélies en 80 minutes
► *salle Paul-Éluard*



LITTÉRATURE

Samedi 12 mai
2e Printemps des auteurs. Plus de quarante-cinq auteurs, écrivains, acteurs, comédiens, biographes... parmi lesquels Joseph Joffo, Michaël Sadler, Robert Castel, Michel De Decker, Evelyne Dress, Bruno Putzulu... à la rencontre du public pour des dédicaces...
► *Casino*

CAFÉ LITTÉRAIRE

Jeudi 10 mai 20H
Le jardin imparfait, de Tzvetan Todorov ► *Hôtel de la plage*

FORUM

Vendredi 11 mai 10H-18H
Forum des métiers d'art et du patrimoine. Une vingtaine d'artisans et les élèves des cinq lycées techniques de la région présentent leurs savoir-faire et leur dextérité au public. Sculpteurs sur pierre, sur bois, sur ivoire, charpentiers, dentellières, peintres de trompe l'œil... Gratuit ► *parvis Saint-Rémy*

EXPOSITIONS

Jusqu'au 21 mai
100 ans des Amys du Vieux Dieppe, rétrospective des actions patrimoniales de l'association
► *Château-musée*

Jusqu'au 29 mai
Carnaval, photographies du carnaval 2011 et des préparatifs de l'édition 2012 réalisées par Erwan Lesné
► *service Communication*

Jusqu'au 19 mai
Corps en crise. Peintures et photographies ► *5 rue de l'Oranger*

Du 2 au 25 mai
Hala Farahidi ► *Centre social Mosaïque*

Jusqu'au 26 mai
Ambiances urbaines et portuaires, peintures d'Yves Michel
► *médiathèque*

Du 25 mai au 24 juin
Soluto, artiste havrais aux multiples facettes ► *Villa Perrotte*

VISITES

Dimanche 6 mai 15H
Les docks de Dieppe. Découvrez le patrimoine industriel et artisanal avec Dieppe Ville d'art et d'histoire
► *RV à la gare SNCF*

Mardi 8 mai 15H
Dieppe au lendemain de la seconde Guerre mondiale, avec Dieppe Ville d'art et d'histoire ► *office de tourisme*

Samedi 19 mai 20H-MINUIT
La Nuit européenne des Musées, visite libre et parcours musical ponctué de lectures et poésies avec présentation des sculptures de Michel Laroche. Entrée libre et gratuite ► *Château-Musée*

Dimanche 13 mai 15H
Balade littéraire de Voltaire à Céline ► *place du Puits-salé*

Dimanche 20 mai 15H
Dieppe à la Belle-Époque
► *gare SNCF*

Dimanche 27 mai 10H
Dieppe gourmande
► *Office de tourisme*

Dimanche 3 juin 15H
Voyages et voyageurs dans les collections du musée ► *Château-Musée*

CAFÉ CURIEUX

Dimanche 6 mai 10H30
Gyromance, de Roland Shön ▶ *le Drakkar*

DANSE

Jeudi 10 mai 20H


© Léo Ballani

Gare centrale, chorégraphie de Josette Baïz, rapide et impétueuse sur des airs de Bach ▶ *DSN*

Lundi 4 juin 20H
Le mur, création de danse contemporaine et danse escalade présentée dans le cadre du Festival L'âme de fond. 7,50 € ▶ *DSN*

SPECTACLE


© Alexandra Lebon

Mercredi 6 juin 20H
Le dernier cri, c'est à la fois la mode la plus récente et le dernier râle avant la mort. C'est aussi le titre d'un tableau de Magritte. Ce spectacle du Théâtre du cristal présenté dans le cadre du Festival L'âme de fond ressemble à ce tableau comme il ressemble aux rêves. Les chants, les danses, les images surréalistes et les courtes scènes s'enchaînent sans lien logique apparent, mais leurs successions semblent obéir à une nécessité évidente et cachée. 7,50 € ▶ *DSN*

En prélude du spectacle Gare centrale, de la troupe Grenade, on pourra voir un aperçu de la parade sur le parvis de DSN le 10 mai à 19h45.

Dansez Vikings ! sur des rythmes métissés

Le 12 mai, Dansez Vikings ! – saison 6 – débarquera pour la première fois sur le quai Henri IV et mènera le bal à Neuville.

« *Depuis plusieurs années, nous rêvions d'exporter Dansez Vikings ! sur Dieppe. La Compagnie Grenade, qui entraîne cette année les participants, nous a convaincus de franchir le pas* », se réjouit Antoine Hachin, responsable de l'action culturelle à DSN. En effet, la troupe, originaire d'Aix-en-Provence, est habituée aux parades dansées et n'a pas souhaité cantonner la création au seul quartier de Neuville. Ce spectacle sera donc "exporté" en centre ville le 12 mai.

Une parade très rythmée

Issus des collèges Braque, Camus et Cocteau, du lycée du Golf, du conservatoire Camille Saint-Saëns, de la Maison des jeunes, les cent trente danseurs ont été mis en mouvement par deux danseuses, Kanto et Sinath. Ils ont travaillé sur une musique originale créée pour l'événement par le groupe Les Edmonds. Le spectacle promet d'être très métissé, puisqu'il mêlera hip-hop, rythmes afro-brésiliens, danses orientales et asiatiques.

Le 12 mai, la parade déambulera dans un premier temps quai Henri IV, à 15h. À 17h, la même parade partira de l'avenue Claude-Debussy pour rejoindre la place Henri-Dunant.
En clôture, la chorégraphe Josette Baïz et les danseuses lanceront le bal vers 17h30 des marches du café "Le Flandres". Pas de valse au programme, mais des rythmes binaires ! Pour être dans le ton, il est conseillé d'apporter une cravate unie de la couleur la plus vive possible. ■ *M.-H. Moudoumbou*